



## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Mise à disposition du public du projet de convention



La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (CCCCF) a décidé d'engager une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pendant 3 ans afin d'améliorer la qualité du parc de logements privés existants sur le territoire intercommunal. Cette démarche volontariste s'inscrit dans la continuité d'une politique d'amélioration de l'habitat engagée dès les années 1980 avec la mise en place d'OPAH et de Programmes d'Intérêt Général sur les communes de Trouville-sur-Mer mais également Villerville et Touques.

Les OPAH constituent un outil d'intervention publique mis en place sur des territoires souhaitant créer des conditions favorables à la réalisation de travaux dans les logements pour les propriétaires occupants ou bailleurs. Elle donne la possibilité aux propriétaires d'obtenir sous conditions (nature des travaux, ressources...) des aides financières pour des travaux de réhabilitation réalisés par des professionnels.

La force de ce dispositif réside dans le partenariat entre Cœur Côte Fleurie et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), co-financeurs du projet.

Les enjeux de l'OPAH de Cœur Côte fleurie sont les suivants :

- Résorber l'habitat indigne ou dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap
- Développer l'offre de logements locatifs privés conventionnés sociaux ou très sociaux en favorisant notamment la remise sur le marché de logements vacants

Un projet de convention a été établi pour arrêter les objectifs de l'opération ainsi que les modalités d'aides de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et de l'Anah.

Ce projet de convention est mis à disposition du public du 08 août au 09 septembre 2014 au siège de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (12 rue Robert Fossorier-14 800 DEAUVILLE) aux jours et heures habituels d'ouverture, avant sa signature prévue fin septembre-début octobre 2014.

Projet de convention d'OPAH de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie à télécharger sur le site [www.coeurcotefleurie.org](http://www.coeurcotefleurie.org)